



## **Allocution d'ouverture**

**Monique Barbut, Directrice générale et Présidente  
Fonds pour l'environnement mondial**

**Conférence des parties à la Convention de Stockholm sur les  
Polluants organiques persistants – 5<sup>ème</sup> réunion  
Genève, 25-29 avril**

Monsieur le Président de la cinquième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Stockholm (.....),

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation,

Monsieur le Secrétaire exécutif de la Convention de Stockholm,

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de cette occasion qui m'est offerte de vous rendre compte des réalisations et faits récents au sein du Fonds pour l'environnement mondial, rouage du mécanisme de financement de la Convention de Stockholm.

Les douze derniers mois ont été riches en réalisations et en résultats au FEM : les donateurs ont montré qu'ils avaient confiance dans les réformes que nous avons entreprises récemment en reconstituant les ressources de la Caisse du FEM à une hauteur jamais égalée. Les contributions annoncées se sont chiffrées à 4,3 milliards de dollars, soit 54 % de plus qu'au cours du cycle quadriennal précédent. Sur cette somme, 425 millions de dollars ont été affectés aux substances chimiques, soit plus de 100 millions de dollars de plus qu'à la reconstitution des ressources il y a quatre ans.

Il s'est passé bien des choses l'année dernière : un bon nombre de nos donateurs traversent des crises budgétaires et humanitaires – dans le cas de nos amis au Japon et ailleurs – qui découragent. Fort heureusement, nos partenaires d'investissement font confiance à notre capacité à nous adapter à l'évolution de l'environnement des affaires, raison pour laquelle tout au long des 20 années de notre existence, nous n'avons cessé de mobiliser des cofinancements de niveaux élevés pour avoir le plus grand impact avec le moins d'argent possible du contribuable.

Ce qu'il faut retenir c'est que, que ce soit en temps de crise ou d'excédent budgétaire, le FEM apporte systématiquement des réponses aux instances des Conventions et aux pays qu'il sert, restant attaché à des normes rigoureuses pour s'assurer que les pays bénéficient des projets les plus rentables et les mieux axés sur les résultats qui soient.

Aussi, je souhaite, durant les quelques minutes à suivre, présenter brièvement les grandes lignes des sujets qui intéressent la Conférence des parties afin de vous rendre compte de ce que nous sommes en train d'entreprendre pour donner suite aux directives des parties et de ce que nous envisageons de faire dans l'avenir.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'état d'avancement de l'élaboration des plans nationaux de mise en œuvre (PNM), le FEM a transféré des ressources à

138 pays en développement parties et pays à économie en transition. Il a en outre approuvé au total 86 projets destinés à aider les pays à mettre en œuvre leur PNM afin d'éliminer 36 000 de PCB et d'équipements contenant des PCB, et plus de 100 000 tonnes de pesticides périmés.

Suite à la modification de la Convention de Stockholm visant à inclure neuf nouveaux POP à la liste des substances réglementées, le Conseil du FEM a approuvé une stratégie de révision et d'actualisation des plans nationaux de mise en œuvre, applicable pendant FEM-5, dans le but de prendre en compte ces nouvelles substances chimiques. Le FEM mettra non moins de 250 000 dollars à la disposition des pays au titre de la révision de leurs PNM. Il importe de rappeler que les pays peuvent avoir accès à ces fonds sans intermédiaire.

Le FEM a par ailleurs approuvé deux projets visant à fournir aux pays les outils dont ils ont besoin pour actualiser leurs PNM et inclure les nouvelles substances chimiques dans le Plan mondial de suivi. L'idée ici c'est de rassembler les données sur les niveaux des POP afin de permettre aux parties, aux instances de la Convention et au FEM d'évaluer ensemble l'impact de nos interventions sur les POP.

Pour aider à préparer les pays à s'attaquer au problème des POP rejetés involontairement, le FEM a approuvé des projets témoins de l'efficacité des meilleures techniques disponibles et des meilleures pratiques environnementales (MTD/MPE), et nous encourageons les pays à s'inspirer de ce travail et à tirer parti de l'expérience acquise et du savoir créé.

Prenant au sérieux les difficultés liées à la capacité à gérer les substances chimiques, et conscient de son rôle en tant que rouage du mécanisme de financement de la Convention, le FEM a fourni des ressources aux pays au titre du renforcement des institutions et de l'assistance technique. Nous avons également parfaitement conscience des besoins particuliers des PMA et des PIED, et avons approuvé un programme d'appui à la mise en œuvre à l'adresse de ces pays, notamment dans la région africaine.

Certes le paludisme est l'une des menaces les plus persistantes pour la santé publique dans cette région, mais le FEM a pris des mesures pour aider les parties à concevoir et à mettre en œuvre des solutions plus saines en remplacement du DDT afin de s'acquitter des obligations leur incombant au titre de la Convention. Nous sommes toutefois conscients qu'il est nécessaire de maintenir

les outils existants qui ont fait leurs preuves sur le front de l'élimination de cette maladie.

Il faut un partenariat solide pour pouvoir donner suite aux directives données par les parties concernant toutes ces questions cruciales. Le réseau du FEM englobe dix Entités d'exécution, un grand nombre de partenaires nationaux, dont les ONG et le secteur privé, et le Secrétariat de la Convention de Stockholm. Au fil du temps, le rôle des partenaires nationaux va s'accroître à mesure que les parties passeront de la phase d'habilitation à celle de la mise en œuvre, qui devrait mobiliser des investissements plus importants.

Pour ce qui est du Programme mondial sur les substances chimiques, le FEM va approuver des activités pilotes pour aider les pays à s'attaquer à des problèmes de plus large portée ayant trait aux substances chimiques. Le Conseil du FEM a approuvé, pour FEM-5, une Stratégie pour la bonne gestion des substances chimiques et pour le mercure, et il a réaffirmé son adhésion au Protocole de Montréal. Ces stratégies visent à orienter les pays dans la conception de projets qui prennent en compte de nombreuses substances chimiques d'une manière efficace au plan des coûts et des résultats. À cet égard, nous encourageons les parties à présenter des projets ayant une portée plus large que les missions de la

Convention de Stockholm, en y incluant, dans la mesure du possible, des actions contre les autres substances chimiques qui constituent une source de préoccupation à l'échelle planétaire et des aspects comme le mercure, le plomb dans les peintures et les déchets électroniques.

Telles sont les initiatives que le Secrétariat entend mener pour la Convention en tant que principale source publique de financement des interventions axées sur les substances chimiques. Permettez-moi maintenant de dire un mot sur ce que le FEM a entrepris dans le cadre du récent processus de réforme de ses politiques et stratégies en vue de répondre aux besoins toujours plus importants des pays qu'il sert.

Tout d'abord, le FEM a redoublé d'effort pour devenir un mécanisme de financement ayant davantage les pays pour moteur. Nous avons écouté vos suggestions et nous procédons à des changements. À titre d'exemple, nous avons mis en place des Processus de constitution des portefeuilles nationaux (PCPN), librement consentis par les pays. Nous comptons beaucoup sur cette initiative. Nous espérons que l'activité de planification qu'elle représente aidera les pays à programmer les ressources qui leur sont allouées dans le cadre du FEM et à améliorer la qualité des projets.

En ce qui concerne le secrétariat, le FEM continue d'améliorer son efficacité aux plans des coûts et des résultats. Nous avons notamment allégé les procédures d'examen et d'approbation des projets.

Et j'ai gardé le meilleur pour la fin, à savoir l'ouverture du FEM à de nouvelles entités, qui représente la plus importante réforme entreprise au FEM. En novembre dernier, le Conseil du FEM a pris des mesures visant à élargir l'appareil du FEM. Il a clairement indiqué qu'il préférerait les entités nationales aux entités multilatérales. Voilà un changement majeur dans le modèle d'investissement du FEM !

Nous tirons donc des enseignements de l'expérience et nous donnons suite à vos directives. Nous nous adaptons et nous évoluons.

Mesdames et Messieurs,

La forte augmentation des contributions financières promises au FEM était une preuve concrète que les parties à la Convention respectent leurs engagements et sont disposées à passer à l'action. Le moment est venu pour un changement profond. Le FEM a entrepris récemment une série de réformes, et nous voulons faire en sorte que ces réformes répondent à vos attentes.



À l'occasion de la troisième Conférence internationale sur la gestion des substances chimiques qui aura lieu en 2012 et du 27<sup>ème</sup> Conseil général du PNUE qui se tiendra en 2013, les parties examineront une architecture financière pour les substances chimiques. En outre, en 2014, le nouveau Traité sur le mercure devrait avoir été adopté, et de grandes décisions relatives à son mécanisme financier restent à prendre. Nous pouvons dire avec certitude que le FEM est tout à fait préparé pour soutenir ces initiatives et que, fort des réformes profondes qu'il a entreprises et de son expérience avérée sur le terrain, il dispose d'un avantage comparatif solide pour rester le mécanisme de financement de la Convention de Stockholm.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre le partenariat largement couronné de succès qui existe entre le FEM et la Convention de Stockholm et son Secrétariat, et d'amener les parties à débattre des questions cruciales, et j'espère que nous obtiendrons des résultats positifs.

Je vous remercie de votre attention.